



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-388 bis**

Publié le 29 octobre 2020

SOMMAIRE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant délégation temporaire de signature, consentie par le Président de la CCI de région Hauts-de-France, à Monsieur Denis DEMAILLY, Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial et du Développement des Ports de Lille pour signer l'ensemble des décisions, actes et conventions ci-après énoncés relatifs à l'activité des concessions des Ports de Lille pour la durée du 06/11/2020 au 10/11/2020 inclus

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE DES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral portant publication des tableaux de bord régionaux et départementaux pour les Hauts-de-France des indicateurs socio-économiques afférents aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) et aux services délégués aux prestations familiales (DPF) calculés sur la base des comptes administratifs 2018

DELEGATION TEMPORAIRE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts de France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts de France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,

Décide :

Sur proposition du Directeur Général,

De donner délégation de signature à **Monsieur Denis DEMAILLY**, Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial et du Développement des Ports de Lille pour signer l'ensemble des décisions, actes et conventions ci-après énoncés relatifs à l'activité des concessions des Ports de Lille pour la durée du **06/11/2020 au 10/11/2020 inclus**.

1. Marchés publics

- Les marchés de fournitures, services ou travaux d'un montant inférieur à 40 000€ HT dans le respect des procédures internes ainsi que les bons de commande attachés à un marché existant d'un montant inférieur à 40 000€ HT par bon de commande dans la limite du marché auxquels ils sont rattachés
- Les marchés de fourniture, services et travaux nécessaires au traitement curatif et urgent des équipements et outillages d'exploitation portuaire d'un montant inférieur à 50 000€ HT dans le respect des procédures internes ainsi que les bons de commande attachés à un marché existant d'un montant inférieur à 50 000€ HT par bon de commande dans la limite du marché auxquels ils sont rattachés
- Tout envoi de DCE, avis rectificatif, avis d'attribution aux journaux d'annonces légales, sur la plateforme des achats et sur le site de la CCIR
- Toute réception de plis d'offres et d'échantillons
- Tout envoi de DCE aux entreprises candidates
- Toute communication de renseignements complémentaires relatifs à un marché en cours de consultation
- Toute lettre de consultation aux candidats admis à remettre une offre
- Procès-verbaux d'ouverture des candidatures et des offres
- Toute correspondance relative aux négociations ainsi que le PV
- Toute notification des courriers de rejet en matière de marchés publics
- Toute mise en demeure préalable à la résiliation et signature des courriers de résiliation
- Toute réponse à une demande de motivation d'un candidat évincé
- Tout acte d'exécution des marchés publics : ordres de service, PV de réception, application des pénalités, mise en demeure, résiliation, agrément de sous-traitant
- Tout courrier de déclaration sans suite
- Tout avenant sans incidence financière
- Tout rapport de présentation des marchés
- Tout courrier de renouvellement de marché

- Tout courrier de levée de caution bancaire des entreprises
- Tout document financier relatif à l'exécution d'un marché public : décompte général définitif, délivrance de la retenue de garantie...

2. Conventions d'occupation de domaine public

- Les conventions d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels
- Tout avenant modificatif et/ou de renouvellement desdites conventions
- Tout acte concourant à l'exécution des droits et obligations s'y rapportant
- Tout acte relatif à la résiliation desdites conventions

3. Recouvrement de créances

- Les actes visant à recouvrer une créance amiablement ou par voie judiciaire, et notamment toute production de créance dans le cadre des procédures collectives, toute action en injonction de faire et/ou de payer devant les juridictions compétentes

4. Actes dont découle une créance

- Acceptation de commande sans limite de montant
- Emission de devis sans limite de montant

5. Engagements de dépenses

- Les engagements d'un montant inférieur à 40 000 euros HT

Fait à Lille, le 27 octobre 2020

Le Président



Philippe HOURDAIN



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale**

Pôle des politiques sociales

**Arrêté préfectoral portant publication des tableaux de bord régionaux et départementaux
pour les Hauts-de-France des indicateurs socio-économiques
afférents aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM)
et aux services délégués aux prestations familiales (DPF)
calculés sur la base des comptes administratifs 2018**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles (CASF), notamment ses articles L. 312-1 et suivants et R. 314-28 et suivants ;

Vu la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2008-1500 du 30 décembre 2008 relatif à la réglementation financière et budgétaire des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu le décret n°2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

Vu le décret en date du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant le modèle du cadre budgétaire normalisé des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2005 pris en application de l'article R. 314-13 du CASF relatif à la transmission par courrier ou support électronique des propositions budgétaires et des comptes administratifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales et leurs modes de calcul pris en application de l'article R. 314-29 du CASF ;

Vu l'arrêté du 06 avril 2020 du Premier Ministre et du Ministre de l'intérieur portant nomination de Monsieur Laurent BUCHAILLAT, en qualité de secrétaire général pour les affaires régionales des Hauts-de-France auprès de la Région des Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, à compter du 20 avril 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 avril 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent BUCHAILLAT ;

Sur proposition du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts-de-France,

ARRETE

Article 1 – En application de l'article R. 314-31 du CASF et de l'arrêté du 9 juillet 2009 susvisé, les indicateurs des tableaux de bord, calculés sur la base des comptes administratifs 2018, des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales, pour la région Hauts-de-France, pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne :

1° Pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les indicateurs régionaux sont joints au présent arrêté (annexe 1).

2° Pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, les indicateurs pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne sont joints au présent arrêté (annexes 2 à 6).

3° Pour les services délégués aux prestations familiales, les indicateurs régionaux sont joints au présent arrêté (annexe 7).

4° Pour les services délégués aux prestations familiales, les indicateurs pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne sont joints au présent arrêté (annexes 8 à 12).

Article 2 - En application de l'article R. 314-31 du CASF, le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Article 3 – Le secrétaire général pour les affaires régionales ainsi que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **23 OCT. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,

Le secrétaire général
pour les affaires régionales



Laurent BUCHAILLAT

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Annexe 1 : Indicateurs régionaux des services MJPM – région HAUTS-DE-FRANCE

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2018		
-	-			
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	45 367		
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	45 176		
-	ETP	1 440		
-	Nombre de points	5 617 432		
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,39

Valeur du point service	14,22
Nombre de points par ETP	4 023,11
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	30,74

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

-	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,97
- Valeur du point délégué	5,91
- Valeur du point autres personnels	5,07

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	34,12
	en %	56,3%
Autres personnel	en ETP	28,16
	en %	43,7%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	2,9%
Niveau II (H2/H)	12,1%
Niveau III (H3/H)	60,8%
Niveau IV (H4/H)	19,0%
Niveau V (H5/H)	3,9%
Niveau VI (H6/H)	1,2%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	34,4

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,22
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,6%	0,4%
Curatelle renforcée	47,1%	39,4%
Curatelle simple	2,1%	2,1%
Tutelle	29,5%	37,6%
Sauvegarde de justice	2,5%	1,4%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	18,2%	18,8%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,2%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	246 154	1 976
Etablissement	28,5%	39,9%
Domicile	71,5%	60,1%
Mesures nouvelles	6,7%	9,8%
Sorties de mesures	2,3%	11,5%

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 023
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 205
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 376

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,94

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,38

Annexe 2 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département du Nord

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	20 307
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	20 367
ETP	659
Nombre de points	2 526 749

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,58
Valeur du point service	14,17
Nombre de points par ETP	3 810,06
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	29,11

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,98
- Valeur du point délégué	5,88
- Valeur du point autres personnels	5,10

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	44,27
	en %	53,1%
Autres personnel	en ETP	38,13
	en %	46,9%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	3,2%
Niveau II (H2/H)	11,2%
Niveau III (H3/H)	64,1%
Niveau IV (H4/H)	20,5%
Niveau V (H5/H)	0,9%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	23,4

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,26
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,0%	0,0%
Curatelle renforcée	55,4%	47,1%
Curatelle simple	2,2%	2,4%
Tutelle	32,3%	41,8%
Sauvegarde de justice	3,7%	1,6%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	6,2%	6,6%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,5%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	315 844	2 538
Etablissement	27,8%	39,0%
Domicile	72,2%	61,0%
Mesures nouvelles	6,3%	11,3%
Sorties de mesures	2,6%	10,7%

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 810
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 308
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 365

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,98

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	27,76

Annexe 3 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département du Pas-de-Calais

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	11 204
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	11 114
ETP	358
Nombre de points	1 388 586

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,23
Valeur du point service	13,99
Nombre de points par ETP	4 089,80
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	31,25

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11,19
- Valeur du point délégué	5,59
- Valeur du point autres personnels	5,60

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	37,73
	en %	53,9%
Autres personnel	en ETP	33,882
	en %	46,1%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	1,3%
Niveau II (H2/H)	17,4%
Niveau III (H3/H)	61,7%
Niveau IV (H4/H)	11,0%
Niveau V (H5/H)	8,2%
Niveau VI (H6/H)	0,5%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	33,0

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,21
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,6%	0,4%
Curatelle renforcée	34,3%	27,9%
Curatelle simple	2,0%	1,8%
Tutelle	26,2%	33,5%
Sauvegarde de justice	1,3%	0,7%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	35,6%	35,6%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,1%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	277 717	2 241
Etablissement	28,9%	40,7%
Domicile	71,1%	59,3%
Mesures nouvelles	8,7%	10,0%
Sorties de mesures	2,4%	14,1%

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 090
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 598
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 963

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,90

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	29,21

Annexe 4 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de la Somme

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	5 051
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	5 055
ETP	161
Nombre de points	648 842

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,70
Valeur du point service	15,22
Nombre de points par ETP	4 067,02
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	31,05

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,91
- Valeur du point délégué	5,74
- Valeur du point autres personnels	5,18

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	42,75
	en %	53,5%
Autres personnel	en ETP	37,78
	en %	46,5%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	2,0%
Niveau II (H2/H)	4,7%
Niveau III (H3/H)	66,1%
Niveau IV (H4/H)	20,0%
Niveau V (H5/H)	5,7%
Niveau VI (H6/H)	1,7%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	21,3

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,25
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	1,9%	1,2%
Curatelle renforcée	57,4%	49,8%
Curatelle simple	1,6%	1,8%
Tutelle	32,8%	42,9%
Sauvegarde de justice	4,2%	2,0%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	1,9%	2,0%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,3%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	324 421	2 526
Etablissement	25,7%	37,3%
Domicile	74,3%	62,7%
Mesures nouvelles	5,7%	9,1%
Sorties de mesures	2,0%	9,6%

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 067
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 592
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 841

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,91

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	31,66

Annexe 5 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de l'Oise

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	4 515
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	4 415
ETP	136
Nombre de points	562 901

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,60
Valeur du point service	13,58
Nombre de points par ETP	4 186,17
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	31,99

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,77
- Valeur du point délégué	5,93
- Valeur du point autres personnels	4,83

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	27,10
	en %	59,3%
Autres personnel	en ETP	18,37
	en %	40,7%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	5,7%
Niveau II (H2/H)	18,1%
Niveau III (H3/H)	52,0%
Niveau IV (H4/H)	15,8%
Niveau V (H5/H)	4,7%
Niveau VI (H6/H)	3,6%
Niveaux I à VI	100,0%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	54,0

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,22
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,5%	0,4%
Curatelle renforcée	57,5%	48,9%
Curatelle simple	2,8%	3,0%
Tutelle	29,6%	37,2%
Sauvegarde de justice	2,1%	2,3%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	7,5%	8,1%
Subrogé tuteur ou curateur	0,1%	0,1%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	190 198	1 505
Etablissement	27,6%	38,0%
Domicile	72,4%	62,0%
Mesures nouvelles	5,9%	9,6%
Sorties de mesures	2,2%	10,6%

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 186
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 082
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	10 269

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,95

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	27,86

Annexe 6 : Indicateurs départementaux des services MJPM du département de l'Aisne

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

-	-	-	-	-
-	-	Exercice 2018		
-	-			
-	Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	4 290		
-	Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	4 225		
-	ETP	125		
-	Nombre de points	490 355		
-	-	-	-	-

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10
Valeur du point service	14

Nombre de points par ETP	3 962
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	30

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels
--

-	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	11
- Valeur du point délégué	6
- Valeur du point autres personnels	5

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	19
	en %	62%
Autres personnel	en ETP	13
	en %	38%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	2%
Niveau II (H2/H)	9%
Niveau III (H3/H)	60%
Niveau IV (H4/H)	28%
Niveau V (H5/H)	0%
Niveau VI (H6/H)	0%
Niveaux I à VI	100,0%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	40

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,18
---	-------------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,1%	0,0%
Curatelle renforcée	31,0%	23,3%
Curatelle simple	1,6%	1,8%
Tutelle	26,4%	32,7%
Sauvegarde de justice	1,0%	0,4%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	39,9%	41,8%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,0%
TOTAL en %	100,0%	100,0%
TOTAL en nombre	122 589	1 073
Etablissement	32,5%	44,7%
Domicile	67,5%	55,3%
Mesures nouvelles	7,1%	8,9%
Sorties de mesures	2,1%	12,4%

	2017
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 962
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	6 442
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	10 444

Indicateurs d'activité

	2017
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,96

	2017
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	30,44

Annexe 7 : Indicateurs régionaux des services DPF - région Hauts-de-France

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	1 390
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	1 326
ETP	78
Nombre de points	375 785

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,72
Valeur du point service	17,41
Nombre de points par ETP	4 103,15
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	17,38

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	12,65
- Valeur du point délégué	7,17
- Valeur du point autres personnels	5,48

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	7,73
	en %	53,7%
Autres personnel	en ETP	6,242
	en %	44,2%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	2,4%
Niveau II (H2/H)	8,8%
Niveau III (H3/H)	69,4%
Niveau IV (H4/H)	11,9%
Niveau V (H5/H)	7,4%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	47,3

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,34
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ		
Curatelle renforcée		
Curatelle simple		
Tutelle		
Sauvegarde de justice		
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne		
Subrogé tuteur ou curateur		
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre		
Etablissement		
Domicile		
Mesures nouvelles		
Sorties de mesures		

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	4 103
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 887
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 551

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,91

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	35,19

Annexe 8 : Indicateurs départementaux des services DPF du Nord

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	952
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	894
ETP	41
Nombre de points	270 928

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	25,55
Valeur du point service	10,50
Nombre de points par ETP	6 684,36
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	28,16

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	8,68
- Valeur du point délégué	5,82
- Valeur du point autres personnels	2,85

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	13,23
	en %	63,9%
Autres personnel	en ETP	7,37
	en %	36,1%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	3,7%
Niveau II (H2/H)	9,0%
Niveau III (H3/H)	86,1%
Niveau IV (H4/H)	1,1%
Niveau V (H5/H)	0,0%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	21,3

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,30
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,0%	0,0%
Curatelle renforcée	0,0%	0,0%
Curatelle simple	0,0%	0,0%
Tutelle	0,0%	0,0%
Sauvegarde de justice	0,0%	0,0%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	0,0%	0,0%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,0%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	0	0
Etablissement	0,0%	0,0%
Domicile	0,0%	0,0%
Mesures nouvelles	0,0%	0,0%
Sorties de mesures	0,0%	0,0%

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	6 684
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	10 668
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	18 266

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	1,09

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	34,75

Annexe 9 : Indicateurs départementaux des services DPF du Pas – de – Calais

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	481
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	485
ETP	34
Nombre de points	119 805

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,01
Valeur du point service	17,54
Nombre de points par ETP	3 532,92
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	15,02

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	10,64
- Valeur du point délégué	5,93
- Valeur du point autres personnels	4,71

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	8,06
	en %	39,0%
Autres personnel	en ETP	9,07
	en %	50,9%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	6,3%
Niveau II (H2/H)	5,0%
Niveau III (H3/H)	62,7%
Niveau IV (H4/H)	6,8%
Niveau V (H5/H)	19,3%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	95,7

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,32
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ	0,0%	0,0%
Curatelle renforcée	0,0%	0,0%
Curatelle simple	0,0%	0,0%
Tutelle	0,0%	0,0%
Sauvegarde de justice	0,0%	0,0%
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne	0,0%	0,0%
Subrogé tuteur ou curateur	0,0%	0,0%
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre	0	0
Etablissement	0,0%	0,0%
Domicile	0,0%	0,0%
Mesures nouvelles	0,0%	0,0%
Sorties de mesures	0,0%	0,0%

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 533
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	10 179
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	6 037

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,89

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	27,04

Annexe 10 : Indicateurs départementaux des services DPF du Somme

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	175
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	185
ETP	15,5
Nombre de points	42 480

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	19,14
Valeur du point service	25,77
Nombre de points par ETP	2 737
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	11,64

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	17,13
- Valeur du point délégué	8,90
- Valeur du point autres personnels	8,23

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	7,75
	en %	49,9%
Autres personnel	en ETP	7,77
	en %	50,1%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	1,0%
Niveau II (H2/H)	8,3%
Niveau III (H3/H)	65,8%
Niveau IV (H4/H)	19,5%
Niveau V (H5/H)	5,4%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	75,0

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,39
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ		
Curatelle renforcée		
Curatelle simple		
Tutelle		
Sauvegarde de justice		
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne		
Subrogé tuteur ou curateur		
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre		
Etablissement		
Domicile		
Mesures nouvelles		
Sorties de mesures		

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	2 737
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 481
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	5 467

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,65

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	48,27

Annexe 11 : Indicateurs départementaux des services DPF de l'Oise

Annexe 1 : Niveau régional (Hauts-de-France) - indicateurs des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	137
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	126
ETP	8,2
Nombre de points	32 799

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,69
Valeur du point service	15,77
Nombre de points par ETP	3 980
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	16,90

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	12,80
- Valeur du point délégué	6,90
- Valeur du point autres personnels	5,90

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	4,6
	en %	55,3%
Autres personnel	en ETP	3,7
	en %	44,7%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	1,1%
Niveau II (H2/H)	11,9%
Niveau III (H3/H)	67,6%
Niveau IV (H4/H)	9,2%
Niveau V (H5/H)	10,2%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	15,4

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,35
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ		
Curatelle renforcée		
Curatelle simple		
Tutelle		
Sauvegarde de justice		
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne		
Subrogé tuteur ou curateur		
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre		
Etablissement		
Domicile		
Mesures nouvelles		
Sorties de mesures		

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 980
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	7 193
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	8 913

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,98

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	31,59

Annexe 12 : Indicateurs départementaux des services DPF de l'Aisne

Données générales

	Exercice 2018
Mesures au 31/12 (hors sauvegarde)	115
Mesures en moyenne dans l'année (avec sauvegarde)	116
ETP	8,3
Nombre de points	29 579

Indicateurs de référence

	Exercice 2018
Poids moyen de la mesure majeur protégé	21,20
Valeur du point service	17,44
Nombre de points par ETP	3 581
Nombre de mesure "moyenne" par ETP	15,20

Indicateurs secondaires liés aux groupes fonctionnels

	Exercice 2018
Valeur du point afférent aux dépenses de personnel dont :	14,00
- Valeur du point délégué	8,30
- Valeur du point autres personnels	5,70

Indicateurs relatifs au personnel

Nombre de postes ETP (en %)		Exercice 2018
Délégués	ETP	5
	en %	60,5%
Autres personnel	en ETP	3,3
	en %	39,5%

8,26%

Indicateur de qualification en 2018	%
Niveau I (H1/H)	0,0%
Niveau II (H2/H)	9,9%
Niveau III (H3/H)	65,0%
Niveau IV (H4/H)	23,0%
Niveau V (H5/H)	2,1%
Niveau VI (H6/H)	0,0%
Niveaux I à VI	100%

Indicateur de formation	Exercice 2018
nb d'h/ETP	29,4

Indicateur de vieillesse-technicité en 2017	1,32
---	------

Indicateurs relatifs au nombre de mesures

	2018	
	Nombre de points (en %)	Nombre de mesures au 31/12 (en %)
MAJ		
Curatelle renforcée		
Curatelle simple		
Tutelle		
Sauvegarde de justice		
Tutelle ou curatelle aux biens ou à la personne		
Subrogé tuteur ou curateur		
TOTAL en %	100%	100%
TOTAL en nombre		
Etablissement		
Domicile		
Mesures nouvelles		
Sorties de mesures		

	2018
Nombre de points par l'ensemble des ETP (MMP/G)	3 581
Nombre de points par ETP délégués (MMP/G1)	5 916
Nombre de points par ETP autres personnels (MMP/G2)	9 073

Indicateurs d'activité

	2018
	TAM par rapport à la durée théorique annuelle de travail (D1/D2)
Indicateur de temps actif mobilisable	0,92

	2018
Coût de l'intervention des délégués (O/D1)	34,28

TABLEAUX SYNTHETIQUES DE LA REGION HAUTS DE FRANCE

ANNEXE 1 a : Indicateurs applicables aux services mandataires judiciaires à la protection des majeurs de la région Hauts de France (données 2018)

Indicateurs applicables	Valeurs Moyennes	Valeurs médianes
Poids moyen de la mesure majeur protégé	10,39	10,58
Valeur du point service	14,22	14,16
valeur du point personnel	10,97	10,98
Valeur du point délégué à la tutelle	5,91	5,88
Valeur du point autres personnels	5,07	5,10
Nombre de points par ETP	4023,11	4067,02
Nombre de mesures moyenne par ETP	30,74	31,05
Indicateurs de qualification en %		
Niveau I	2,90	2,34
Niveau II	12,10	11,18
Niveau III	60,80	61,73
Niveau IV	19,00	19,95
Niveau V	3,90	4,71
Niveau VI	1,20	0,47
Indicateur de vieillesse technicité	1,22	1,22
Indicateur du temps de formation	34,40	33,00
Indicateur du temps actif mobilisable	0,94	0,95
Coût de l'intervention	29,38	29,21
% d'ETP délégués à la tutelle	56,30	53,89
% d'ETP autres personnels	43,70	46,11

Annexe 1B : Indicateurs applicables aux services délégués aux prestations familiales de la région des Hauts de France (données 2018)

Indicateurs applicables	Valeurs Moyennes	Valeurs médianes
Poids moyen de la mesure majeur protégé	22	21,20
Valeur du point service	17,36	17,44
valeur du point personnel	21,68	12,80
Valeur du point délégué à la tutelle	7,18	6,90
Valeur du point autres personnels	5,47	5,70
Nombre de points par ETP	4103,15	3 581
Nombre de mesures moyenne par ETP	17,45	15,20
Indicateurs de qualification en %		
Niveau I	2,4	1,09
Niveau II	8,8	9,02
Niveau III	69,4	65,82
Niveau IV	11,9	9,15
Niveau V	7,4	5,41
Niveau VI	0	0
Indicateur de vieillesse technicité	1,34	1,32
Indicateur du temps de formation	47,3	29,4
Indicateur du temps actif mobilisable	0,91	0,92
Coût de l'intervention	35,19	34,28
% d'ETP délégués à la tutelle	53,7	55,33
% d'ETP autres personnels	44,2	44,66